

# Quand les autorités politiques et les syndicats de journalistes prennent en otage la liberté de la presse !

*En Mauritanie, la liberté de la presse est prise en otage depuis quelques années par les autorités politiques et les associations de presse qui tirent profit de cette situation.*

Et quand les autorités politiques et les syndicats des journalistes prennent la liberté de la presse en otage, ce sont les principes de la liberté d'expression qui sont bafoués par ceux qui devaient garantir leur existence. La liberté de la presse est donc en danger en Mauritanie. Les plus pessimistes des observateurs diront qu'elle (cette liberté tant malmenée par les acteurs sociopolitiques et économiques) n'a jamais été en sécurité depuis l'adoption des lois la garantissant, notamment la constitution du 20 juillet 1991 et l'ordonnance 91.023 du 25 juillet 1991, relative à la liberté de la presse. Pourtant, le 3 mai aurait dû être une occasion pour les journalistes de se pencher sur la situation de leur secteur, loin des pesanteurs politiques et socioéconomiques. Le 3 mai, pour ceux qui ne le savent pas, marque la fête de la Journée Internationale de la Liberté de la presse dans le monde. 2005 est la 15<sup>ème</sup> année de cette manifestation. Cette prise en otage de la liberté de la presse, place toujours la Mauritanie dans le peloton de tête des pays où les journalistes et leurs entreprises sont muselés par les autorités qui veulent les contrôler à tout prix. Que les appels viennent de Reporters sans frontières ou de la Fondation pour les Médias en Afrique de l'Ouest (une ONG basée à Accra au Ghana) ou encore d'autres organisations, le ton est toujours le même : il faut plus de liberté et de respect des droits de l'homme en Mauritanie. Pour sauver la liberté de la presse en Mauritanie, il y a quelques impératifs à remplir dans les plus brefs délais. D'abord, il faut l'unité des journalistes. Il est nécessaire d'unir les rangs des journalistes pour redonner à la profession ses lettres de noblesse et lui permettre de jouer avec responsabilité ses fonctions d'information et d'éducation. L'unité de la profession ne concerne pas exclusivement les journalistes de la presse indépendante. Puisque, qu'il soit de Radio Mauritanie, de la Télévision de Mauritanie ou de l'Agence Mauritanienne d'Information, un journaliste demeure un journaliste.

Qu'ils soient donc de la presse publique ou privée, les journalistes mauritaniens doivent s'unir pour défendre leurs intérêts et préserver le principe de la liberté d'expression dans l'intérêt de la profession. Le deuxième impératif est l'indépendance des associations de presse. Aujourd'hui, la profession compte plusieurs regroupements souvent taillés sur mesure pour servir d'autres objectifs : l'UPPIM (Union des professionnels de la presse indépendante), l'API (Association de la presse indépendante), l'ANPI (Association nationale de la presse indépendante), le CRED (comité pour le respect de l'éthique et de la déontologie), l'AJIM (Association des journalistes indépendants de Mauritanie), EPI (Editeurs de la presse indépendante), l'Association de patrons de presse (APP)... Chacune de ces associations parle un langage qui répond aux objectifs pour lesquels elle a été créée ! Leur intérêt principal, ce n'est pas la politique de la solidarité corporative, mais l'accroissement de leur influence dans la presse et auprès des autorités administratives et diplomatiques. Il est temps que les responsables de ces associations sachent qu'un syndicat professionnel ne peut en aucun cas défendre à la

fois les intérêts de ses adhérents et ceux des autorités politiques. Les autorités politiques doivent, elles aussi, savoir que la liberté d'expression, de la presse et d'association est un droit inaliénable de tout être humain ! D'ailleurs, aucun syndicat ne doit tirer sa force et sa fierté de ses rapports privilégiés et personnalisés avec les autorités politiques, qui ont des intérêts différents, souvent contraires aux siens. L'unique source de fierté et de force d'un syndicat de journalistes doit être la volonté et l'union de ses membres. Pour sortir la presse de la situation dans laquelle elle patauge, du fait de la volonté conjuguée des autorités politiques et des principales associations de presse, il faudra procéder à des états généraux du secteur (presse privée et publique). Pour ce faire, il est nécessaire de dissoudre toutes les associations qui n'ont jamais servi la profession et en créer d'autres réellement professionnelles et indépendantes. Ces états généraux permettraient aussi de réviser les textes réglementant la profession. Des textes très répressifs et qui donnent au ministre de l'Intérieur des pouvoirs énormes pour museler les journaux.

\_\_\_\_\_ B.S.D \_\_\_\_\_